

Réf: Dossier N° 088714

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUPERMARCHE LE BONHEUR »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PK 18 CITE
CONCORDE FACE AU CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE, Lot
1859, Ilot 176

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 23/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPERMARCHE LE BONHEUR »

Objet : VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES, VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES, DIVERS BIENS DE CONSOMMATION, Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PK 18 CITE
CONCORDE FACE AU CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE, Lot
1859, Ilot 176

Dirigeant(s) : M SIDI ELEMINE MOHAMED ZEINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01939 du 15/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10554/GTCA/RC/2022 du 15/03/2022

